



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION C4-T2 – Niveau 1

PREMIERE DEMANDE

Si vous n'êtes titulaire d'aucun certificat de qualification, les documents à fournir sont :

- l'attestation de fin de stage de niveau 1, délivrée par l'organisme de formation agréé, datant de moins de 5 ans ;
- l'attestation de réussite à l'évaluation des connaissances datant de moins de 5 ans, correspondant au niveau 1 ;
- la preuve de votre participation au montage ou au tir de trois spectacles pyrotechniques avec présence d'engins pyrotechniques des catégories C4-F4 ou T2
- la copie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport)
- la copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, factures EDF, eau, téléphone, internet)

Partie à compléter par le candidat :

Nom :			
Prénom(s) :			
Date de naissance :		Lieu et département de naissance :	
Adresse complète : (Le candidat doit obligatoirement résider dans le département de Meurthe-et-Moselle)			
Numéro de téléphone :			
Adresse mail :			

Date :	Signature :
---------------	--------------------

Vous pouvez adresser cette demande mail : pref-defense-protection-civile@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle :

Politiques publiques – Sécurité et protection de la population – Protection civile - Feux d'artifices –
Qualification des artificiers